



Vendredi 26 janvier 2024

Assemblée Générale

CGT Ville de Lyon

Rapport d'Actualité



INTRODUCTION ET CONTEXTE :

Bonjour Camarades,

Bienvenue à toutes et à tous,

Tout d'abord, la CGT Ville de Lyon vous souhaite une bonne année 2024!



La CGT, c'est le lieu où s'organisent des femmes et des hommes qui écoutent leurs camarades de travail, agissent avec elles et eux pour faire avancer ensemble chacun des problèmes posés, construire la revendication,

pour l'élaborer, la faire vivre et la faire aboutir.

Pour l'immense majorité des salariés, le chemin qui conduit au syndicat passe par la défense d'intérêts individuels et collectifs, de droits à faire valoir, de révoltes contre les inégalités, les injustices, la précarité !

Quels que soient les enjeux sociaux, économiques ou politiques, c'est la revendication toute simple, qui constitue le fondement de l'organisation collective et de la vie syndicale.

Le rôle du syndicat est donc d'être là, tous les jours, pour répondre aux multiples préoccupations des agents et salariés !

Ces syndicats utiles ne peuvent exister que si des travailleurs et travailleuses plus nombreux et nombreuses les investissent, pour ensemble créer le rapport de force capable de mobiliser, contester, s'opposer, proposer, négocier, et obtenir de nouvelles conquêtes sociales !

Des avancées syndicales dont vous, militantes et militants, êtes les principaux acteurs.

Soyez-en fiers !

Aujourd'hui, camarades, nous nous retrouvons dans un contexte particulièrement difficile, tant sur le plan national qu'international...

La CGT constate que jamais le sentiment de déclassement de nos concitoyens n'a été aussi important, ce qui contribue à la montée des idées d'extrême droite. La hausse des prix atteint 4,9 % sur 2023 : remplir le réfrigérateur, payer ses factures ou partir en vacances devient de plus en plus difficile.

Pire, 8 millions de personnes, soit un quart des travailleur·ses, sont aujourd'hui précaires.

L'inflation frappe l'ensemble de la population et en particulier les plus vulnérables. Des conséquences dramatiques pour les ménages, et l'économie tout entière...

À la CGT Ville de Lyon, Il ne faut rien lâcher et toujours revendiquer tant que les inégalités et les injustices perdurent.

Notre exigence reste intacte pour l'année 2024 !

Avec la nécessité de nouvelles mesures générales portant sur les salaires, la revalorisation des carrières et les conditions de travail.

2024 ne peut pas être une année blanche, sans nouvelles annonces, pour les rémunérations des agents de la ville de Lyon confrontés depuis de nombreuses années à la réalité des pertes du pouvoir d'achat.

Nous constatons que faute d'investissements suffisants, la politique menée actuellement par le gouvernement continue de fragiliser la fonction publique et les missions de service public qu'elle assume.

La CGT dénonce l'absence de programmation de mesures générales concernant les rémunérations, comme l'augmentation de la valeur du point d'indice, des agents publics après des années de politiques d'austérité salariale.

Nous continuons de revendiquer une revalorisation significative des rémunérations et des carrières pour stopper l'appauvrissement de l'ensemble des agents publics.

C'est un enjeu de justice sociale et d'égalité professionnelle, d'autant que les filières professionnelles les plus féminisées sont aussi les moins reconnues.

Or, les effets de la hausse des prix touchent davantage les agents publics les moins bien rémunérées tant ils touchent les dépenses et produits de première nécessité.

La CGT mettra tout en œuvre pour une hausse significative des salaires !

ACTUALITE INTERNATIONALE

La paix, une valeur hautement syndicale:

L'histoire du syndicalisme international est marquée dès ses débuts par la lutte contre la guerre.

La CGT ne fait pas d'exception. L'invasion russe en Ukraine et les bombardements à Gaza, entre autre, viennent rappeler l'urgence de solutions pour une paix « *juste et durable* ».

Depuis plusieurs mois maintenant, les habitants de Gaza sont sous le feu des bombardements de l'armée israélienne. Plus de 30 000 personnes sont déjà mortes, et plus de la moitié d'entre elles sont des femmes et des enfants. Les massacres de la population palestinienne ne font que s'accroître chaque jour.

La violence et les actes de terreur perpétrés par le Hamas le 7 octobre contre des civiles israéliennes ne justifient en rien la punition collective actuellement à l'œuvre contre le peuple palestinien tout entier. Les crimes de guerre et crimes contre l'humanité se multiplient dans ce qui s'apparente de plus en plus à un génocide.

La totalité des organisations humanitaires alertent sur le désastre vécu par le peuple palestinien. Nous sommes dans un risque de nettoyage ethnique imminent.

Depuis le début de la guerre, la CGT s'inscrit dans les initiatives de rassemblement les plus larges pour obtenir un cessez-le-feu immédiat et la réouverture d'un processus de paix durable, en Israël et en Palestine, sur la base des résolutions de l'ONU.

La CGT tient à apporter sa solidarité entière et sans conditions aux populations en deuil en Israël et en Palestine, ainsi que son soutien total aux millions de civils pris pour cible et meurtris par les escalades de violence.

Notre internationalisme syndical nous engage à nous mobiliser en toutes circonstances en faveur de la paix, en soutien à tous les peuples agressés, opprimés, assassinés.

Il nous engage encore à nous opposer à toutes les colonisations et impérialismes, à toutes les dominations.



Nous devons œuvrer pour contraindre la France et l'Europe à agir pour un cessez-le-feu immédiat et la réouverture de négociations pour une paix juste et durable.

Nous devons les contraindre à agir pour qu'enfin les résolutions de l'ONU soient respectées : démantèlement des colonies, retrait des troupes israéliennes des territoires palestiniens, levée du blocus contre Gaza en place depuis 2007 et fin de l'état de siège.

L'embraselement est aux portes de nombreux pays, particulièrement dans cette région déjà très fragilisée par des décennies de conflits armés.

Nous demandons urgemment :

- Un cessez-le-feu total, l'arrêt des bombardements et des offensives terrestres
- La fin des déplacements forcés de populations ainsi que la levée immédiate du blocus

- que la France s'engage activement dans ce sens et prenne des sanctions immédiates contre l'état fasciste et le gouvernement d'extrême droite d'Israël.

Une paix juste et durable ne sera possible que dans le cadre de la reconnaissance des droits du peuple palestinien, notamment son droit à disposer de lui-même et son droit au retour, principes fondamentaux du droit international.

La CGT appelle à un Cessez-le-feu permanent et immédiat, l'arrêt des bombardements et des déplacements forcés de la population, la Levée immédiate du blocus, la protection du peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie !



**Nous demandons la PAIX et la JUSTICE dans le monde !
Et une Palestine libre !**

LA MONTEE DE LA REPRESSION SYNDICALE QUI DEVIENT INQUIETANTE...

Être syndiqué, disposer d'un mandat syndical, c'est encore trop souvent faire l'expérience de la répression et de la discrimination.

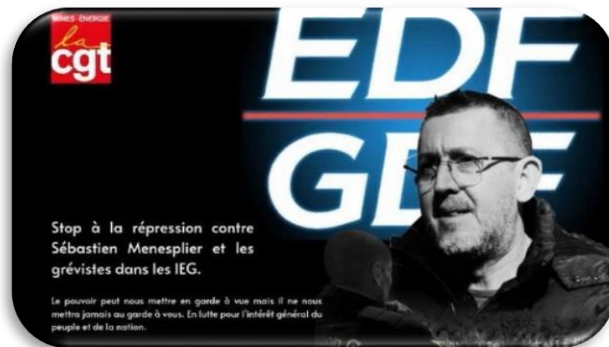
En France, selon une étude du ministère du Travail publiée en novembre 2014, les représentants du personnel syndiqués perçoivent plus fréquemment leur fonction comme « une menace pour la stabilité de leur emploi », ou comme « un frein à la carrière professionnelle » ou comme un facteur de dégradation de leurs propres conditions de travail.

Une situation qui ne s'est guère améliorée depuis, comme le montre les nombreux exemples de discrimination et de répression antisyndicale. Il est visiblement toujours nécessaire de le rappeler : **le droit d'adhérer à une**

organisation syndicale de son choix est un droit reconnu par la Constitution et toute obstruction dans ce domaine constitue une atteinte aux droits de l'homme et du citoyen.

Ainsi, la répression et la discrimination à l'encontre des militants syndicaux ne font que s'accroître.

C'est le cas pour un dirigeant national de la CGT, Sébastien MENESPLIER, Secrétaire général de la Fédération Nationale des Mines et de l'Energie et membre du Bureau confédéral, qui est convoqué personnellement à la gendarmerie de Montmorency, le mercredi 6 septembre dernier à 8h30, dans le cadre des actions menées par les électriciens et gaziers, à l'occasion de la mobilisation contre la réforme des retraites.



C'est la première fois depuis au moins 50 ans qu'un dirigeant syndical national est convoqué par la gendarmerie. 4 agents RTE (Réseau de transport d'électricité) ont également été convoqués et arrêtés chez eux au petit matin pour être présentés devant la DGSI (Renseignement Territorial).

La même semaine, c'est la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale qui a convoqué, jeudi 7 septembre, notre secrétaire générale Sophie BINET afin d'être interrogée par une commission d'enquête à propos des «*groupuscules auteurs de violences lors des manifestations*».

C'est à Niort que, vendredi 8 septembre puis le 28 novembre, a eu lieu le procès l'encontre de militants anti-bassines. 9 manifestants dont le délégué départemental CGT des Deux-Sèvres, David Bodin, ont été convoqués au tribunal de Niort pour organisation de manifestation interdite. La Préfecture des Deux-Sèvres avait interdit toute manifestation le 28 novembre devant le tribunal, et avait même autorisé l'utilisation de drones pour surveiller la zone.

Le 8 décembre 2023, Myriam Lebkit, co-secrétaire générale de l'union départementale du Val d'Oise et membre du bureau confédéral de la CGT ainsi

que Marc Roudet, militant de la commission exécutive de la CGT du Val d'Oise étaient convoqués à la gendarmerie de Pontoise pour : « *dégradation légère d'un bien* », « *menace, violence ou acte d'intimidation envers un élu public pour qu'il accomplisse ou s'abstienne d'acte de son mandat* ». Ce qu'il avait fait? Coller un slogan sur la permanence d'un député pendant le conflit contre la réforme des retraites...

De la même manière, le 16 octobre 2024 (procès d'abord prévu le 21 décembre dernier), ce sont 5 militants CGT qui sont appelés à comparaître devant le tribunal correctionnel de Bourges parce qu'ils sont accusés d'avoir « entravé la circulation », déposé « *des palettes de bois et pneumatiques* » et d'avoir « *volontairement dégradé* » la chaussée.

Comme l'a rappelé notre secrétaire générale confédérale, notre pays connaît « *un contexte de répression syndicale inédit depuis l'après-guerre* ». Aujourd'hui, des procédures ont été ouvertes contre au moins 17 secrétaires généraux d'organisation CGT. Par ailleurs, plus de 1 000 militants CGT sont poursuivis devant des tribunaux. En 3 mois, ce sont déjà 2 membres du bureau confédéral de la CGT qui ont été convoqués devant la gendarmerie avec la menace de poursuites judiciaires.

Une dynamique similaire est observée dans les entreprises, où les procédures en justice se multiplient en réponse à des actions syndicales.

Toutes ces convocations sont hautement politiques : **le pouvoir franchit un nouveau cap dans la répression syndicale à l'égard des militants et des dirigeants de la CGT.**

Notre **syndicalisme de combat** doit continuer, et nous devons plus que jamais rester solidaires et cultiver notre camaraderie, afin de pouvoir faire face à nos adversaires de classe.

LOI IMMIGRATION : LA REPUBLIQUE ABIMEE !

Pour faire diversion et éviter de traiter les questions sociales sur les salaires et l'emploi, Le Président a fait le choix de mettre à l'ordre du jour

une nouvelle loi sur l'immigration alors que depuis quarante ans il y a déjà eu 29 réformes.

La loi immigration, adoptée au prix de concessions inadmissibles du gouvernement, bafoue les principes républicains d'égalité de solidarité.

Une loi xénophobe assimilant l'immigration à l'insécurité, stigmatisant

l'étranger-e par sa nationalité, sa religion, soutenue par l'extrême droite.

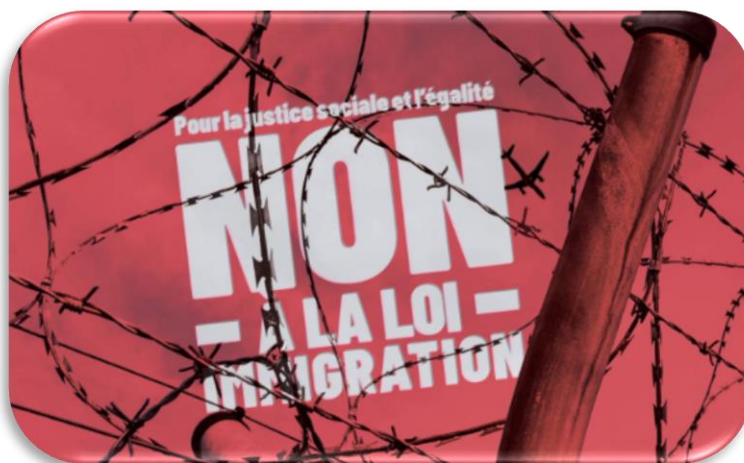
Les idées d'extrême droite se nourrissent et se développent sur la désespérance sociale, sur les promesses non tenues, les besoins sociaux non satisfaits, des politiques d'austérité.

La CGT entend poursuivre sa lutte contre des discours qui rejettent la diversité et les différences, tout en divisant les salariés au détriment de la défense collective de leurs intérêts communs.

Il faut rappeler que l'immigration ne coûte pas, c'est au contraire une richesse pour notre pays. **Chaque année, les travailleuses et travailleurs étranger-es font rentrer 60 milliards d'euros de cotisations sociales et d'impôts.** Elles et ils occupent des secteurs essentiels pour l'économie, dans le bâtiment, le nettoyage, le traitement des déchets ou encore dans les métiers de la santé où nombre de soignant-es sont des travailleurs et travailleuses étranger-es.

L'immigration, très souvent jeune, atténue le vieillissement de la population. La CGT porte d'autres propositions, notamment la régularisation des travailleuses et travailleurs pour éviter le dumping social et l'égalité de traitement entre tou-tes les salarié-es.

Le gouvernement avait la possibilité de retirer un texte qui lui avait totalement échappé. Mais il a préféré, tout comme pour la réforme des retraites, s'obstiner au prix de compromissions indignes, pour faire adopter une réforme inutile et dangereuse pour notre démocratie et pour la cohésion sociale.



et

CONCLUSION:

Ne soyons pas pessimistes chers camarades !

Ainsi pour nous, militants CGT, la question de l'analyse de la situation se pose fort pour bien voir où nous en sommes et vers quoi il faut aller. Pour éclairer les débats avec nos adhérents.

C'est la raison pour laquelle nous sommes réunis aujourd'hui, il est essentiel de nous retrouver et de tenir régulièrement des assemblées générales et pour faire vivre notre démocratie syndicale. Cette démocratie est possible si toutes les syndiquées sont considérées sur un pied d'égalité (notamment en matière d'information), libres de parler, appelées régulièrement à venir s'exprimer, se positionner.

Il faut développer dans nos pratiques des démarches de consultation des syndiquées.

Il faut retrouver et garantir dans notre activité syndicale une discipline collective dans le respect démocratique, afin de regagner de la cohérence au sein de notre organisation, pour porter nos ambitions revendicatives avec plus d'efficacité et au plus haut !

C'est là une urgence absolue pour le monde du travail ! Nous devons tout mettre en œuvre pour donner la parole aux syndiqués : les réunir, les consulter régulièrement, les placer au centre des préparations de congrès, de nos AG, aller à leur rencontre lors de visites de syndicats, créer des lieux d'échanges et de débats. Il n'y a pas de petit ou de grand débat, ni de petite ou de grande assemblée, nous sommes et devons rester en permanence dans le recommencement, avec en tête le souci de garder la volonté de changement pour un monde plus juste et solidaire .

Soyons fiers de nos valeurs !

Vive la lutte, vive la CGT !



Rejoignez la CGT pour défendre le service public,
nos emplois et nos conditions de travail !

10 rue Joseph SERLIN 69001 LYON

Tél : 04 72 10 39 46

cgtvilledelyon.fr



FIER-E-S
D'ETRE
FONCTIONNAIRES !